



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Département de l'Isère

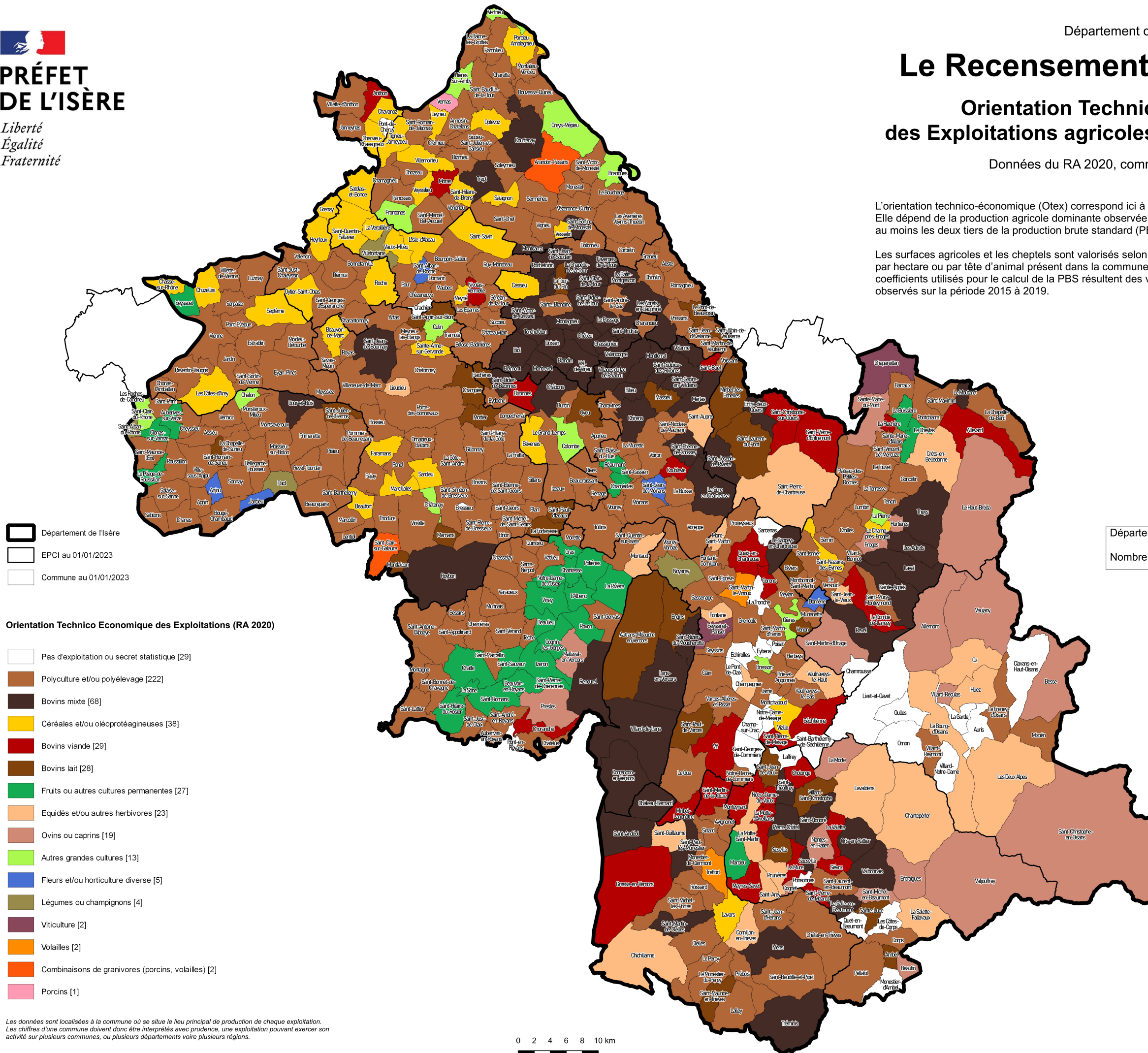
Le Recensement Agricole 2020

Orientation Technico Economique des Exploitations agricoles (OTEX) par commune

Données du RA 2020, communes au 01/01/2023

L'orientation technico-économique (Otex) correspond ici à l'Otex dominante calculée au niveau communal. Elle dépend de la production agricole dominante observée à cet échelon géographique, c'est-à-dire générant au moins les deux tiers de la production brute standard (PBS) de la commune.

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la PBS, par hectare ou par tête d'animal présent dans la commune. Pour le recensement agricole 2020, les coefficients utilisés pour le calcul de la PBS résultent des valeurs moyennes des rendements et des prix observés sur la période 2015 à 2019.



- Département de l'Isère
- EPCI au 01/01/2023
- Commune au 01/01/2023

Orientation Technico Economique des Exploitations (RA 2020)

- Pas d'exploitation ou secret statistique [29]
- Polyculture et/ou polyélevage [222]
- Bovins mixte [68]
- Céréales et/ou oléoprotéagineuses [38]
- Bovins viande [29]
- Bovins lait [28]
- Fruits ou autres cultures permanentes [27]
- Equidés et/ou autres herbivores [23]
- Ovins ou caprins [19]
- Autres grandes cultures [13]
- Fleurs et/ou horticulture diverse [5]
- Légumes ou champignons [4]
- Viticulture [2]
- Volailles [2]
- Combinaisons de granivores (porcins, volailles) [2]
- Porcins [1]

Département de l'Isère
Nombre d'exploitations agricoles en 2020 : 4 830 (6 302 en 2010)

Les données sont localisées à la commune où se situe le lieu principal de production de chaque exploitation. Les chiffres d'une commune doivent donc être interprétés avec prudence, une exploitation pouvant exercer son activité sur plusieurs communes, ou plusieurs départements voire plusieurs régions.

0 2 4 6 8 10 km



Sources :
Recensement Agricole 2020
Recensement Agricole 2010
Agreste
© IGN BD TOPO
DDT38/SAET/SIG-OBS - Juillet 2023